

Subvention à l'association « Femmes & Sciences ».

## Conseil d'administration du 10 décembre 2018

### Délibération 2018/12/CA-121

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

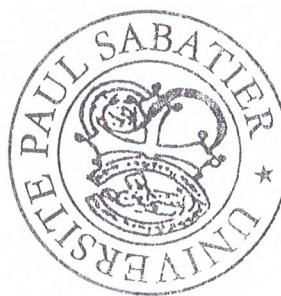
*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention de 500 € à l'association Femmes & Sciences sur le budget 2019 de la Responsabilité Sociétale de l'Université (RSU) pour cofinancer une de ses actions en 2019.**

Toulouse, le 10 décembre 2018  
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0